



SING IN CORREZE

L'inscription est ouverte uniquement aux établissements qui ont déjà participé au dispositif en 2022-2023. Elle est à effectuer entre le 15 juin et le 2 octobre 2023.

LE PROJET

Description :

Le projet SING IN a débuté en Corrèze en 2016 avec trois centres socioculturels des quartiers prioritaires de la ville de Brive. Depuis 2017, un partenariat entre le Festival de la Vézère et l'Education Nationale s'est mis en place. Ce projet inter-degré a pour but de proposer une approche artistique et linguistique par le chant. Il permet également une intéressante mixité des publics.

Après plusieurs ateliers de répétitions avec des artistes anglais de renommée internationale, les élèves partageront la scène avec eux lors du Concert d'Ouverture du Festival de la Vézère en mai 2024.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

- Musique, spectacle vivant

Partenaires :

Festival de la Vézère ; VCM Foundation : Apollo 5 ; Municipalité de Brive ; Conseil Départemental de la Corrèze ; Agglo de Brive ; Mairie d'Uzerche ; DRAC Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, CGET ; Sing In France ; CRD de Brive

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Oui

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant :

- 2 artistes anglais pour les ateliers de répétition
- Paul Smith pour une formation des enseignants
- Groupe Apollo 5 le jour du concert

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Lors des ateliers de répétition et le jour du concert, les écoliers rencontreront les collégiens de leur secteur. Les jeunes des centres socioculturels quant à eux, rencontreront les jeunes d'un chœur du Conservatoire de Brive. Tous ces élèves rencontreront les artistes avec lesquels ils travailleront lors des ateliers et le groupe Apollo 5 avec lequel ils se produiront.

Pour en savoir plus : <https://www.festival-vezere.com/>
<https://www.singin.fr/> <https://voces8.foundation/sing-in>

Contact : admin@festivaldelavezere.fr
Gwladys.Zohin@ac-limoges.fr

Pratiquer :

Trois journées de répétitions, entre janvier et avril seront animées par deux artistes anglais : à Uzerche, Brive et Allasac.

Des ateliers communs avec les enfants des centres socioculturels et du conservatoire auront lieu en dehors du temps scolaires les mercredis après-midi.

Sing In visant également le perfectionnement, nous proposerons aux élèves la possibilité d'évoluer en tant que « young leaders ». Des sessions supplémentaires leurs seront dispensées afin d'aller plus loin dans la technique vocale et le leadership. Sing In proposera et financera un prix à deux Young Leaders lauréat : un séjour en Angleterre pour participer au stage international d'été organisé par la Voces Foundation. Les deux lauréats seront accompagnés par un professeur d'éducation musicale.

Connaitre :

Installer une cohésion de groupe et permettre aux élèves de découvrir un répertoire exigeant

- Apprendre à porter les exigences nécessaires à la concrétisation d'un projet artistique de qualité
- Pratiquer au travers du chant l'anglais.
- Découvrir la scène et ses métiers au contact d'artistes professionnels dans le but de se produire sur une scène de spectacle vivant.

Réalisations et restitutions envisagées.

Trois concerts auront lieu entre le 15 et le 17 mai : un concert par "territoire" : Brive, Uzerche et Allasac.

Etapes prévisionnelles :

- Inscription du 15 juin au 2 octobre 2023
- Décembre 2023 : présentation du programme aux enseignants et formation avec Paul Smith
- Janvier-avril 2024 : trois ateliers avec les artistes
- 15, 16, 17 mai 2024 : concerts

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Une offre collective Pass Culture déposée par le Festival de la Vézère sera disponible sur la plateforme.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- la rémunération des artistes (déplacements, interventions)
- les trois concerts (Allasac, Brive, Uzerche)
- Organisation et logistique des ateliers et concerts
- voyage en Angleterre (stage d'été à Milton Abbey) pour 2 lauréats et un enseignant.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Chaque établissement établira ses besoins et dépenses propres et les fera connaître au collège Jean Moulin (établissement fédérateur) comme les années précédentes. **Le financement global sera géré par le collège Jean Moulin.**

